Introduction à l'Économique de l'ingénieur

Plan du cours 1

- Introduction
- Objectifs généraux du cours
- Formes d'entreprises
- Comptabilité (définition)
- États financiers (présentation)
 - A. L'état de la situation financière (Bilan)
 - B. L'état des résultats
 - C. L'état des variations des capitaux propres
 - D. L'état des flux de trésorerie (cours 2)
- Lien entre les états financiers
- Exemples

Introduction

- Les ingénieurs élaborent un concept et le concrétisent.
- Toute conception exige des décisions de nature économique : les ingénieurs doivent être en mesure d'intégrer des analyses économiques à leurs projets de conception.
- Ils doivent choisir des solutions parmi plusieurs possibilités, puis les mettre à exécution.
- Cours enseigné dans tous les programmes de baccalauréat au Canada et aux États-Unis. Bureau Canadien d'Accréditation des Programmes de Génie (BCAPG).

Objectifs généraux

- Comprendre la logique d'un système comptable.
- Présenter adéquatement les états financiers d'une entreprise de service ou commerciale.
- Être capable de transformer les bénéfices nets en recettes nettes (ou l'inverse).
- Connaître et utiliser les différentes méthodes d'amortissement.
- Savoir distinguer une dépense de capital d'une charge d'exploitation.
- Savoir identifier les éléments pertinents relatifs à une prise de décision.
- Savoir utiliser différentes méthodes d'analyse de projets.
- Tenir compte de l'impôt et du risque dans le choix final d'un projet.

1. FORMES JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE

Se caractérisent principalement par le degré de responsabilité juridique dévolu à leurs propriétaires

- a) Entreprise individuelle (à propriétaire unique)
- b) Société de personnes (société en nom collectif)
- c) Société de capitaux (corporation)
- d) Coopérative

2. FORMES ÉCONOMIQUES DE L'ENTREPRISE

Classement en fonction de la nature des opérations de l'entreprise

- a) Entreprise industrielle
- b) Entreprise commerciale
- c) Entreprise de services

1. FORMES JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE

- a) Entreprise individuelle (à propriétaire unique)
 - Propriétaire unique
 - Bénéfices de l'entreprise se rajoutent aux revenus personnels du propriétaire pour fins fiscales
 - Responsabilité illimitée envers les créanciers
- b) Société de personnes (société en nom collectif)
 - Au moins deux associés
 - Exploitation dans un but lucratif
 - Responsabilité illimitée envers les créanciers

1. FORMES JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE

- c) Société de capitaux (corporation)
 - Sociétés (type) :
 - Sociétés ouvertes (actions se transigent en bourse)
 ou
 - Sociétés fermées (actions ne se transigent pas en bourse)
 - Les actionnaires sont les propriétaires
 - Responsabilité limitée au paiement du prix de leurs actions
- d) Coopérative
 - Au moins 3 membres (propriétaires)
 - Entité juridiquement indépendante (personne morale)
 - Les profits généralement partagés
 - Responsabilité limitée au paiement du prix de leurs parts sociale

1. FORMES JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE

Туре	Entreprise Individuelle	Société de personnes	Société de capitaux	Coopérative
Propriétaire	Unique	Associés (au moins deux)	Actionnaires	Membres
Responsabilité	Illimitée	Illimitée	Limitée (prix des actions)	Limitée (parts sociales)
Qualitatif du nom	Enregistrée	Et associé	Limitée	Coopérative

2. FORMES ÉCONOMIQUES DE L'ENTREPRISE

- a) Entreprise industrielle
 - But principal: transformation physique des produits achetés à l'état brut pour les vendre sous forme de produits finis (extraction de ressources naturelles, transformation de matière première, fabrication en usines, etc.)
- b) Entreprise commerciale
 - But principal: acheter des marchandises et les revendre dans leur état initial (magasins, librairies, etc.)
- c) Entreprise de services
 - But principal : vendre des services (cabinets d'avocats, de dentistes, bureau de conseil, etc.)

Comptabilité

DÉFINITION :

C'est un système d'information financier permettant :

- d'enregistrer les opérations d'une entreprise
- de les regrouper
- de les classer
- de les présenter (dans les états financiers É/F) pour en interpréter les résultats.

RÔLE :

Transformer l'ensemble des données financières en informations utiles et pertinentes (É/F) pour les divers groupes qui forment l'environnement économique de l'entreprise.

 Chaque événement quantifiable (transaction) sera inscrit dans le système.

Comptabilité : Notions de base

- Personnalité de l'entreprise (entité séparée du ou des propriétaires)
- Indépendance des exercices et rattachement des charges aux produits
- Coût historique (valeur d'acquisition)
- Comptabilisation (constatation des produits et charges)
- Rattachement des charges aux produits
- La permanence des méthodes comptables
- Prudence